



Assemblée générale

Distr. limitée
18 février 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 20 de l'ordre du jour
Développement durable

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

**Accréditation et participation des organisations
intergouvernementales à la réunion internationale intitulée
« Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes
et de tous – notre responsabilité, notre chance »**

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution [75/326](#) du 10 septembre 2021 et prenant acte de la note du Secrétariat¹, décide d'accréditer les organisations citées dans la note du Secrétariat et de les inviter à participer aux travaux de la réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de tous – notre responsabilité, notre chance » et de sa réunion préparatoire en tant qu'organisations intergouvernementales ayant statut d'observateur, conformément au paragraphe 13 de l'annexe II de sa résolution [75/326](#).

¹ [A/76/713](#).

